



Le recouvrement des impayés, désormais en ligne

Legalife, société permettant aux particuliers et aux professionnels de personnaliser eux-mêmes leurs documents juridiques et administratifs sur internet, s'associe à Rubypayeur, cabinet de recouvrement en ligne.

Dans le cadre du recouvrement des impayés, l'objectif de ce partenariat est de proposer aux entreprises une accélération de leurs démarches et un plus large panel de services afin de recouvrer une créance. Deux solutions leur seront désormais apportées grâce aux compétences complémentaires des deux entreprises : la rédaction de la mise en demeure de paiement, grâce au

remplissage d'un questionnaire très simple proposé par Legalife, ainsi que le service de recouvrement amiable du groupe Rubypayeur basé sur un levier communautaire (name and shame). Si le débiteur ne régularise pas sa situation à l'issue de cette phase, le retard de paiement est signalé sur le moteur de recherche Rubypayeur et une phase de recouvrement judiciaire avec requête en injonction de payer est alors proposée au créancier. ■